

tenue sous la présidence de Monsieur d'Izarn de Villefort, assisté(e)
de Madame Chevalier et Madame Asnard, Conseillères
En présence de Madame MONNIER BESOMBES, Rapporteuse publique
Monsieur DeThillot, Greffier

10 heures 15

01) DOSSIER N° 2000088 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Indemnisation du préjudice subi du fait des séquelles de la requérante suite à l'intervention pratiquée au Centre Hospitalier Pasteur après une chute de ski survenue à AURON

Nom des parties

Demandeur Madame [REDACTED]
Intervenant CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR
Défendeur OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS
MEDICAUX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE
CIMIEZ
CLINIQUE SAINT GEORGE
Monsieur [REDACTED]
Observateur CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES
ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

Maître MIR Jean-Pierre
DIRECTEUR
DE LA GRANGE & FITOUSSI
CABINET CHAS
SELARL CABINET DELMAS-CALVINI-MONDINI
Maître ZUELGARAY Hervé

Arrêté le 26/02/2026

La présidente du tribunal

Marianne POUGET 